



# LES ARCHERS DE PARIS

Le Club des Archers de Paris est une Association Régie par la loi de 1901.  
Affiliée à la FFTA sous le n°08 75006

E-mail : [contact@archersdeparis.com](mailto:contact@archersdeparis.com)

Site : [www.archersdeparis.com](http://www.archersdeparis.com)



## **RENTREE SAISON 2023-2024 : au gymnase Saint Ange rue Jean Leclaire 75017 Paris:**

**Samedi 16 septembre 2023 14h-17h30**

**Lundi 18 septembre 2023 19h**

**Jeudi 21 septembre 2023 18h**

**Samedi 23 septembre 2023 14h00 et 16h**

**Journée Porte Ouverte**

**Inscription débutants**

**Début des cours débutants (session du jeudi)**

**Début des cours débutants (sessions du samedi)**

**INITIATIONS** : Les cours d'initiation pour les débutants ont lieu au gymnase Saint Ange (choix d'un seul créneau au moment de l'inscription : soit la session du jeudi, soit l'une des deux sessions du samedi). Du matériel d'initiation est prêté (arc, flèches, protections) jusqu'à la fin de la saison salle. Les archers sont invités à s'équiper avec leur propre matériel en cours d'année. Les cours d'initiation sont offerts la première année. L'accès au terrain n'est possible qu'aux archers confirmés possédant leur propre matériel.

**TERRAINS EN PLEIN AIR** : le terrain d'Asnières (Mardi à partir de 17h, vendredi à partir de 17h, samedi de 8h à 13h) ou le terrain du CD (voir horaires sur site). Tir à toutes les distances officielles : 18, 30, 50 et 70 m. L'accès au terrain n'est possible qu'aux archers confirmés possédant leur propre matériel.

Plus de précision sur la page du site : [Le club > Nos Installations](#)

*Puissance des arcs < 60 £ : les pointes chasses sont strictement interdites*

*Pour des raisons de sécurité, les archers mineurs ne peuvent tirer que durant les créneaux des cours.*

## **GYMNASSE SAINT ANGE:22rueJeanLeclaire-75017PARIS**

(métro :porte de St Ouen /Guy Môquet Bus : n°31,66,81 et PC3)

<b>Lundi</b>	<b>18h30 à 20h30</b>	<b>Coaching individuel et compétiteurs (2ème année et +)</b>	<b>Samedi</b>	<b>14h00 à 16h00</b>	<b>Cours initiation (session S1)</b>
				<b>16h00 à 18h00</b>	<b>Cours initiation (session S2)</b>
<b>Mardi</b>	<b>19h00 à 22h30</b>	<b>Pour tous les archers</b>	<b>Dimanche</b>	<b>09h00 à 12h00</b>	<b>Pour tous les archers</b>
<b>Jeudi</b>	<b>18h00 à 20h30</b>	<b>Cours initiation (session J1)</b>			

*Les tirs sont effectués avec des arcs 'classiques' ou à 'poulies' (<60£) à 18m.*

*Les chaussures de sport sont obligatoires pour l'accès à la salle.*

*Nous remercions les adhérents de laisser leurs téléphones mobiles sur messagerie.*

## **COTISATIONS2023-2024:**

Enfant(< 18 ans) :	215€	Les enfants sont acceptés à partir de l'âge de 14 ans révolu après test lors de la journée portes ouvertes
Etudiant	215€	Sur présentation de la carte d'étudiant
Adulte :	310€	
Chômeur	215€	Sur présentation de l'attestation Pôle Emploi

Tarif couple ou famille(15€ de réduction sur chaque cotisation)

*Sont compris jusqu'en septembre de l'année suivante : l'utilisation des installations, la licence fédérale et l'assurance*

<b>Inscription en 2ème club</b> (l'adhérent doit être titulaire d'une licence FFTA en cours de validité)	
+ 18ans :	240 €
- 18 ans ou étudiants ou chômeurs (sur justificatif)	175 €

*Aucun remboursement ne sera possible encours d'année*

## **Pièces à fournir**

- Fiche inscription
- Si vous répondez positivement à l'une des questions du questionnaire santé, un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive y compris en compétition.

### **Nouveaux adhérents**

- 1 photo d'identité récente

### **Réinscription – Transfert – 2ème Club**

- 1 certificat médical si vous souhaitez faire aussi du run archery en compétition.
- Pour un transfert : le certificat de radiation du club précédent.
- Pour un 2ème club : copie de la licence en cours de validité.

**Pour tous renseignements** : Les Archers de Paris 25, Rue Lantiez – 75017 Paris